



Fédération
des Associations
d'Étudiant·e·x·s

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 4 MAI 2026

Début à 18h15, salle 2024 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	Scrutateur·trice·x·s : Yvonne Mangiori (AEML) et Bartholomé Chale (AESSP) Ordre du jour : Adopté sous réserve de modifications PV de l'AD du 13 avril 2026 : Adopté
2. Communications	-
3. Subventions	Aucune subvention n'est versée.
4. Transition de Direction à l'Unil	-
5. Retour des délégué·e·x·s sur le fonctionnement de l'AD	
6. Retour sur les revendications des grèves 2025	Le point est reporté, car les discussions qui devaient se dérouler à ce sujet au Conseil de l'Unil ont été reportées.
7. Enquête réalité étudiante	-
8. Modification du règlement de l'AD (art. 10, modalités des votes) ¹	L'AD accepte les modifications de l'art. 10 du règlement de l'AD proposées par le Bureau exécutif.
9. Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) »	L'assemblée des délégué·e·x·s donne au Bureau exécutif un mandat pour prendre position contre l'initiative.
10. Implication de la FAE pour la PRIDE	L'AD autorise la FAE à participer à la Pride 2026.
11. Grève féministe UNIL-EPFL	L'AD accepte que la FAE soit signataire du communiqué de la Grève féministe UNIL-EPFL concernant ses revendications pour la grève 2027.

¹ Les points en blancs ont été ajoutés en début d'AD, sur demande du Bureau ou des délégué·e·x·s

12. Divers	
------------	--

1. Formalités

1. Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Yvonne Mangiori (AEML)** et **Bartholomé Chalé (AESSP)**

Présence des associations : 9 associations

Présence des délégué·e·x·s : 32 délégué·e·x·s

2. Adoption de l'ordre du jour

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) demande l'ajout de trois points :

- Modification du règlement de l'AD (art. 10, modalités des votes)
- Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) »
- Implication de la FAE pour la PRIDE

Annie Rosa Ruffieux (déléguee tirée au sort) demande l'ajout d'un point supplémentaire :

- Communiqué de la Grève Féministe UNIL-EPFL

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour avec les points demandés par **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** et **Annie Rosa Ruffieux (déléguee tirée au sort)**.

3. Adoption du PV de l'AD du 13 avril 2026

Pas d'opposition active à l'adoption du PV.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

1. Communications du Bureau

Événement alimentation

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) explique qu'en lien avec l'engagement de la FAE sur l'alimentation sur le campus, deux événements ont été organisés : une [conférence sur le gaspillage alimentaire](#) ainsi qu'un [atelier cuisine](#) à partir d'invendus, en collaboration avec le Récupol'. Ces deux événements se sont très bien déroulés.

Rapport alimentation et GT algorithme

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) explique que le rapport réalisé par la FAE afin de dresser un état des lieux de l'offre alimentaire sur le campus sera retravaillé avant d'être présenté une nouvelle fois à la Direction. La FAE souhaite profiter de l'intérêt médiatique porté aux questions étudiantes à la rentrée d'automne pour communiquer sur ce sujet. Une économiste accompagne la FAE dans

la rédaction du rapport. Par ailleurs, la FAE participe au « GT Algorithme », mis en place par la Direction afin de travailler sur un nouveau modèle de définition des prix des repas sur le campus.

Sangria

Aline Heusch (Bureau FAE) annonce que l'événement se déroulera le jeudi 21 mai, de 11h00 à 15h00. Cette année encore, il sera organisé en collaboration avec Unilive. Elle invite les délégué·e·x·s à venir participer à cet événement.

Concours photo

Hugo Ortet (Bureau FAE) explique que la FAE organise cette année encore son [concours photo](#). Les clichés récompensés seront publiés dans l'agenda de la FAE, le premier prix faisant la couverture de celui-ci. Le concours est ouvert jusqu'au 22 mai et a pour thème « Les couleurs à l'Unil ».

Récupol'

Nur Sentissi (Bureau FAE) annonce que l'assemblée générale du Récupol' se déroulera le 20 mai. Le comité de l'association sera renouvelé et des personnes sont recherchées pour les postes de secrétaire général·e·x et de coprésident·e·x.

Conférence FAE x SHAG

Hugo Ortet (Bureau FAE) explique que la FAE travaille à l'organisation d'une conférence en collaboration avec le réseau [SHAG](#) sur le thème de la pop culture comme terrain fertile aux violences sexuelles. L'événement se déroulera au mois d'octobre.

AD UNES

Maxime Oswald (Bureau FAE) rappelle que la dernière Assemblée des délégué·e·x·s de l'UNES s'est déroulée à Neuchâtel. Il indique qu'une place à la coprésidence de l'UNES est toujours vacante. La motion déposée par la FAE a été refusée. Enfin, le comité de l'UNES élaborera un règlement relatif à sa communication.

Livret d'accueil

Maxime Oswald (coprésident FAE) rappelle que la FAE travaille actuellement à la réalisation d'un livret papier qui pourrait être remis à l'ensemble des étudiant·e·x·s afin de les aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'Unil et les différents services existants durant leurs premiers mois d'études. Si le projet aboutit comme prévu, une première version papier pourra être distribuée à la rentrée de septembre 2026.

Rencontre interassociative

Isabelle Birkhäuser (coprésidente FAE) explique que, depuis plusieurs années, une rencontre est organisée entre les différentes faïtières romandes afin de renforcer les liens et la collaboration entre elles. Cette année, c'est la FAE qui en assure l'organisation. Elle se déroulera le 8 mai.

Cafétéria AEML

Maxime Oswald (coprésident FAE) explique que la FAE est actuellement en discussion avec la Direction afin de mettre en place une cafétéria dans le bâtiment César-Roux. Pour le moment, les étudiant·e·x·s en médecine ne disposent pas d'une offre de restauration suffisante dans ce bâtiment.

CARE

Casey Schumacher (Bureau FAE) présente le bilan de la CARE pour le semestre. Depuis la dernière Assemblée des délégué·e·x·s, 88 demandes ont été traitées (du 16 février au 4 mai). Les responsabilités ont été réorganisées : **Liv Hernandez** est désormais responsable de la partie

juridique, tandis que **Casey Schumacher** est responsable de l'administratif. Environ 50 % du budget du service, soit 9'000 CHF, ont déjà été utilisés. Une campagne de recrutement de juriste a été menée, avec dix candidatures reçues et trois entretiens réalisés. **Casey Schumacher** souligne également qu'un nombre important de recours ont concerné le Master en finance de HEC. La bonne collaboration avec l'AGEPoly est relevée. Enfin, de nouveaux flyers ont été produits et distribués.

2. Communications des délégué·e·x·s

3. Communication des associations membres, des commissions et autres groupes

Commission alimentation

Dimitri Hausammann (délégué tiré au sort) présente les dernières nouveautés concernant l'offre alimentaire sur le campus. Il explique que le « [Coffee House](#) » d'Anthropole ne sera présent que pendant la durée des travaux de la Banane. Il annonce également l'ouverture prochaine d'un nouveau rooftop au Vortex. Enfin, il indique que La Grange organise désormais des afterworks tous les jeudis.

Commission bibliothèque

Ludivine Brossard (déléguee tirée au sort) annonce que, d'après les informations communiquées en commission, la nouvelle bibliothèque d'Unithèque ouvrira durant l'été 2027. La BCUL souhaite également renforcer sa communication auprès des étudiant·e·x·s concernant les différents services qu'elle propose ainsi que les événements qu'elle organise. À cette fin, elle prévoit notamment de s'appuyer sur les associations étudiantes.

4. Communication externe

3. Subventions

Fatma Bouaouaja (SC) présente les préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE.

ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
AEAP	2'500.-	0.-
TOTAL	2'500.-	0.-

AEAP :

L'association formule une demande de subvention à hauteur de 2'500 CHF. Pour rappel, l'AEAP avait déjà obtenu une subvention de 532 CHF en décembre 2025. Lors de cette précédente demande, il avait été précisé que ce financement visait à soutenir le lancement de l'association et à encourager sa mise en place. En revanche, un soutien financier de la FAE sur le long terme ne pouvait pas être envisagé. L'association avait donc été encouragée à solliciter d'autres sources de financement, notamment auprès de l'IDHEAP et de la FDCA. Or, dans sa demande de subvention pour 2026, l'AEAP ne mentionne aucun autre sponsor que la FAE. Suite à nos échanges avec le comité, il apparaît que des démarches auprès de ces deux instances n'ont pas encore été entreprises. Par ailleurs, ces échanges mettent en évidence que le budget présenté pour 2026 ne reflète pas la situation effective de l'association : certains événements n'ont pas eu lieu, tandis que d'autres n'ont engendré aucun coût. En outre, une part significative de la subvention accordée en décembre 2025 demeure encore dans les réserves de l'association.

Fatma Bouaouaja (SC) explique qu'il n'y a pas eu d'opposition au préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE.

De fait, le préavis des subventions du Bureau exécutif de la FAE est accepté par l'AD.

4. Transition Direction

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) explique que la Direction de l'Unil va changer en juillet 2026. Le but est de faire un point informatif sur le fonctionnement de l'Unil et des organes principaux. Tout d'abord, **Isabelle** rappelle que l'université est composée d'un exécutif ([la Direction](#)) et d'un législatif ([le Conseil de l'Université](#) - CUNIL).

Conseil de l'Unil

Le Conseil de l'UNIL est l'organe délibératif de l'Université de Lausanne, chargé des discussions politiques et stratégiques liées au campus. Il est composé de 18 membres du corps professoral, ainsi que de représentant·e·x·s du personnel administratif et technique (PAT) et d'étudiant·e·x·s. Les séances, publiques, ont lieu régulièrement, et les mandats durent entre deux et trois ans, en veillant à une représentativité des facultés. Le CUNIL est structuré autour d'un Bureau, qui en assure la direction, de commissions permanentes et de commissions ad hoc pour traiter des sujets spécifiques. Ses compétences sont définies par la Loi sur l'Université de Lausanne ([LUL](#)) et son règlement ([RLUL](#)). Ses membres peuvent interpellier la Direction, soumettre des propositions, déposer des postulats ou des motions pour influencer les décisions de l'université.

Selon l'article 29 de la RLUL, ses attributions sont entre autres, de proposer au Conseil d'État un candidat ou une candidate au poste de recteur, de préviser et d'adopter le plan stratégique pluriannuel de l'Université, de ratifier le budget de l'Université, de se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes, et d'adopter le rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université. C'est donc un organe central de l'Unil, qui a un rôle important dans l'institution. La FAE n'est pas membre du CUNIL, mais essaie de venir en observatrice à toutes les séances, pour avoir une vision des thématiques importantes et des chantiers en cours à l'Unil.

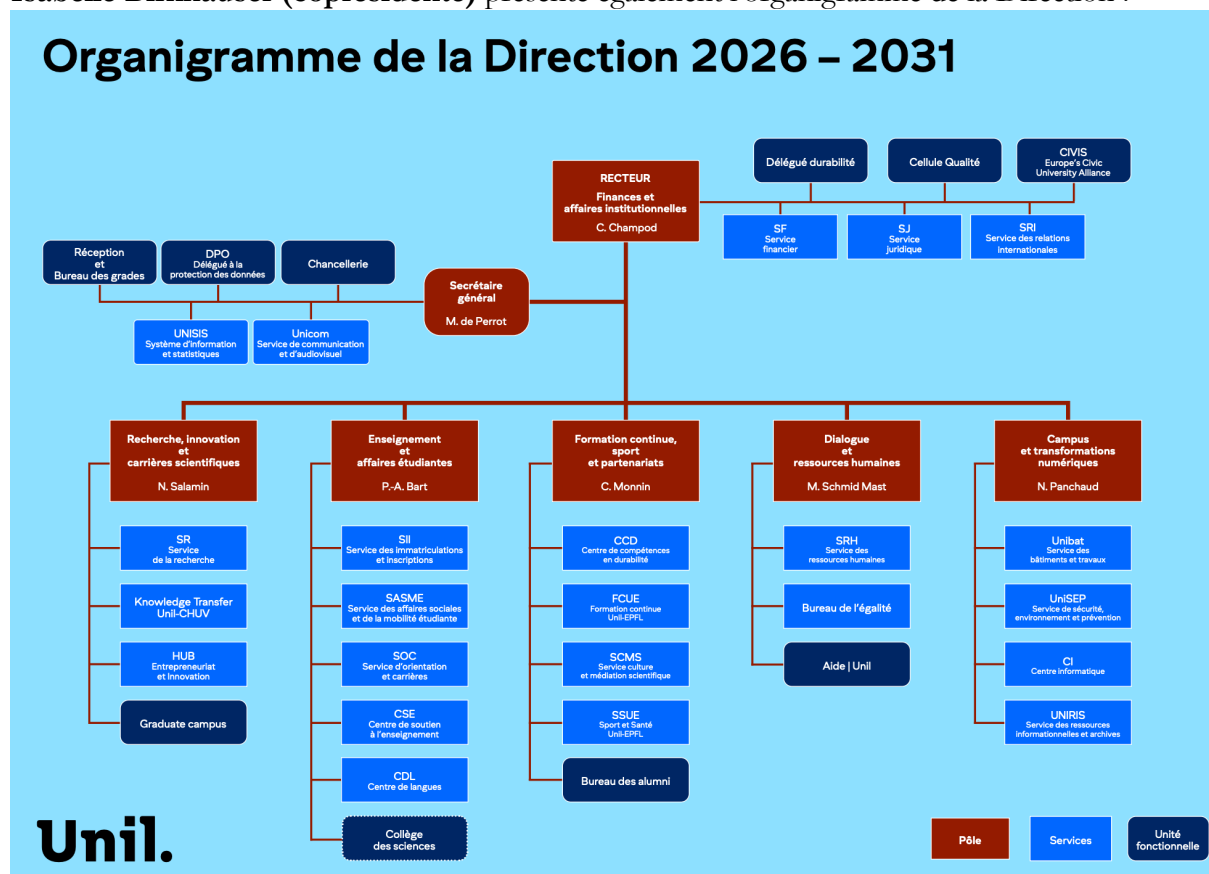
Direction

Le rôle de la Direction est de définir et mettre en œuvre la politique générale et à long terme de l'Unil. Elle dirige l'administration de l'Université et pose le cadre, en collaboration avec le Conseil de l'Unil, dans lequel les facultés organisent l'enseignement et la recherche.

Pour rappel, La Direction actuelle de l'Unil est composée de huit membres. Elle est dirigée par Frédéric Herman, recteur. Anne-Christine Fornage est vice-rectrice chargée des Relations externes et de la communication scientifique, Benoît Frund est vice-recteur chargé de la Transition écologique et du campus, Giorgio Zanetti est vice-recteur chargé de l'Enseignement, Liliane Michalik est vice-rectrice chargée de l'Égalité, de la diversité et des carrières, Jérôme Rossier est vice-recteur chargé des Ressources humaines et Estelle Doudet est vice-rectrice chargée de la Recherche. Marc de Perrot occupe quant à lui la fonction de secrétaire général.

La nouvelle Direction de l'Unil sera composée de sept membres. Elle sera dirigée par Christophe Champod, recteur. Marianne Schmid Mast sera vice-rectrice chargée du Dialogue et des ressources humaines, Nicolas Salamin sera vice-recteur chargé de la Recherche et de l'innovation, Pierre-Alexandre Bart sera vice-recteur chargé de l'Enseignement et des affaires étudiantes, Catherine Monnin sera vice-rectrice chargée des Services à la société et Nils Panchaud sera vice-recteur chargé du Campus et des transformations numériques. Marc de Perrot conservera quant à lui sa fonction de secrétaire général de l'Unil.

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) présente également l'organigramme de la Direction :



Isabelle Birkhäuser (coprésidente) explique que c'est le recteur qui nomme ses dicastères. Ces dicastères sont importants, car ils donnent une indication des priorités et des orientations que la Direction entend donner à son mandat. Elle relève que la nouvelle Direction ne compte plus de dicastère dédié à l'égalité, ni de dicastère consacré à la transition écologique et au campus. Cette évolution suscite une certaine inquiétude au sein du comité de la FAE, qui craint que ces thématiques ne soient plus au cœur des priorités de la Direction. **Isabelle** souligne que cette nouvelle composition de la Direction est importante, car elle pourrait s'accompagner de véritables changements dans les orientations stratégiques de l'Université. La FAE devra donc veiller à entretenir de bonnes relations avec la nouvelle Direction, mais devra aussi rester vigilante à ce que les enjeux d'égalité et de durabilité continueront d'occuper une place centrale dans ses préoccupations.

5. Retour des délégué·e·x·s sur le fonctionnement de l'AD

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) et Maxime Oswald (coprésident) expliquent que ce point vise à recueillir les retours des délégué·e·x·s sur l'organisation et le déroulement des Assemblées des délégué·e·x·s, afin d'identifier, le cas échéant, des pistes d'amélioration pour les prochaines AD. Pour faciliter la récolte de ces retours, un WooClap a été préparé. Les délégué·e·x·s répondent aux différentes questions proposées.

Le rapport complet du WooClap est disponible à la fin du PV.

Gestion du temps

Annie Rosa Ruffieux (déléguée tirée au sort) pense qu'il serait bien de savoir quand les pauses sont prévues au cours de l'AD.

Yasmine Tounsi (AESSP) propose d'utiliser les gestuelles de discussion associative, elle pense que ce serait plus simple pour limiter les temps de parole.

Logann Calderara (AEDL) propose de laisser la possibilité aux associations de donner des préavis sur certains points avant l'AD. Cela permettrait de prévoir si un point sera sujet à beaucoup de débats (et donc plus long), ou s'il y a plutôt un consensus qui se dégage (et donc plus court).

Christel Abgottspon (déléguée tirée au sort) trouve que les demandes de subventions prennent trop de temps. Elle demande si certaines choses pourraient être faites pour que ce point soit plus rapide.

Ordre du jour

Bartholomé Chalé (AESSP) aimerait plus de descriptions des points, pour mieux se préparer aux débats de l'AD.

Sujets que les délégué·e·x·s souhaiteraient aborder

Christel Abgottspon (déléguée tirée au sort) souhaite aborder l'édition 2026 d'Unilive. Elle explique que le comité n'était pas présent. Elle s'est retrouvée à ramasser seule les déchets du festival. Elle n'a pas trouvé l'expérience du staff Unilive agréable. Elle trouve que la gestion du staff manquait d'organisation. **Bartholomé Chalé (AESSP)** explique que l'AESSP a aussi eu des problèmes avec Unilive. L'association a eu les informations sur ce qui était attendu d'elle très tard, il était donc difficile de s'organiser. Cette année la collaboration n'a pas été très agréable. **Logann Calderara (AEDL)** explique qu'Unilive n'a pas offert de très bonnes modalités de fonctionnement pour l'AEDL non plus. Il trouve que cela n'est vraiment pas normal, car les associations donnent du temps et de la main-d'œuvre à Unilive, il faudrait qu'elles soient mieux considérées. **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** assure que ce point sera traité avec Unilive. Elle remercie les associations pour leurs retours.

Yasmine Tounsi (AESSP) propose qu'une fois dans l'année, les associations représentatives parlent des difficultés rencontrées dans les conseils de faculté. **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** trouve que c'est une bonne idée, et explique que ce point pourrait être traité dans le point "2.2 Communication des délégué·e·x·s" des AD.

Logann Calderara (AEDL) ajoute que ce serait une bonne chose de faire plus de lien entre les associations de faculté et la FAE. Cela permettrait de discuter de problématiques communes à différentes facultés, et de tenter de trouver des solutions à ces problématiques ensemble. **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** trouve que c'est une bonne idée, elle pense également que le point "2.2 Communication des délégué·e·x·s" pourrait être plus utilisé pour traiter de ces sujets.

Logann Calderara (AEDL) propose de réfléchir à une modification du système de calcul du nombre de voix par faculté, car ce n'est pas représentatif d'avoir autant de sièges pour l'AETSR et AEDL. En effet, l'AEDL représente beaucoup plus d'étudiant·e·x·s que l'AETSR par exemple. **Maxime Oswald (coprésident)** explique que cette modification du système de calcul est assez compliquée. Toutefois, la discussion sur ce sujet pourrait en effet être ouverte.

Sirine Plata (déléguée tirée au sort) dit que ce serait une bonne chose que chaque faculté crée des groupes WhatsApp qui mettent ensemble toutes les associations en lien avec la faculté. **Isabelle**

Birkhäuser (coprésidente) dit que c'est une bonne chose, mais que c'est plutôt du ressort des associations de faculté.

Liberté de partager des opinions

Tamara Faller (AESSP) relève que les votes à main levée sont fréquents lors des AD et estime que cette pratique limite l'anonymat des votes. Elle propose ainsi d'étudier la mise en place d'un système de vote électronique. **Nicolas Dufayt (AESSP)** partage le constat qu'il faudrait limiter les votes à main levée, en particulier pour les sujets sensibles. Il relève toutefois que les votes à bulletin secret prennent davantage de temps et souligne la nécessité de trouver un équilibre entre l'anonymat des votes et la durée des AD. **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** explique que la FAE s'est renseignée sur la possibilité de mettre en place un dispositif de vote électronique. Les logiciels existants étant toutefois relativement coûteux, la question est encore à l'étude. La FAE cherche actuellement une solution adaptée à ses besoins et invite les délégué·e·x·s à transmettre par mail toute proposition de logiciel susceptible de convenir.

Comment faire venir plus de monde

Logann Calderara (AEDL) estime qu'il revient aux associations de faculté de mobiliser leurs membres et souligne qu'une prise de contact directe peut être utile pour expliquer le fonctionnement et les enjeux de la participation à la FAE. Il propose également de mieux communiquer sur les bilans des AD, notamment sur les décisions prises et les actions menées grâce à l'implication des délégué·e·x·s et de la FAE. **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** demande ce qui pourrait être fait par le Bureau de la FAE pour aider les associations à motiver leurs membres à participer aux AD. **Logann** explique qu'au début de son mandat, la coprésidence de la FAE avait pris contact avec le comité de l'AEDL pour rappeler l'importance et le fonctionnement de l'AD. Cela avait vraiment aidé à comprendre les enjeux, et les raisons pour lesquelles il est primordial de venir aux AD. Ces rencontres sont donc très importantes.

Tamara Faller (AESSP) suggère quant à elle de rappeler aux associations que les délégué·e·x·s peuvent disposer d'un·e suppléant·e·x. Cette possibilité pourrait faciliter l'engagement de personnes hésitant à se porter volontaires, notamment par crainte de ne pas pouvoir être présentes à toutes les AD.

Martin Hayoz (AETSR) explique que, comme les AD sont longues, il est difficile de mobiliser des délégué·e·x·s, surtout parce qu'il y a peu de personnes dans l'association.

Commissions

Yasmine Tounsi (AESSP) pense que les commissions sont de manière générale bien présentées durant l'AD. Elle comprend toutefois les difficultés à recruter de nouvelles personnes. Pour faciliter ce recrutement, elle propose que les représentant·e·x·s ayant participé aux commissions l'année précédente viennent les présenter. Elle suggère également de rappeler brièvement le rôle de chaque commission ainsi que sa fréquence de réunion. Ces éléments peuvent avoir une influence importante sur le niveau d'implication attendu des délégué·e·x·s.

Natasha Greppin (AEAP) explique que l'AEAP ayant été créée en septembre 2025, elle n'avait pas reçu d'informations concernant les commissions. **Isabelle Birkhäuser (coprésidente)** précise que les informations relatives aux commissions sont présentées lors de l'AD d'octobre, mais reconnaît que des rappels peuvent être faits si nécessaire.

Isabelle Birkhäuser (coprésidente) remercie les délégué·e·x·s pour leurs réponses, elles seront prises en compte pour l'organisation des prochaines AD.

6. Retour sur les revendications des grèves 2025

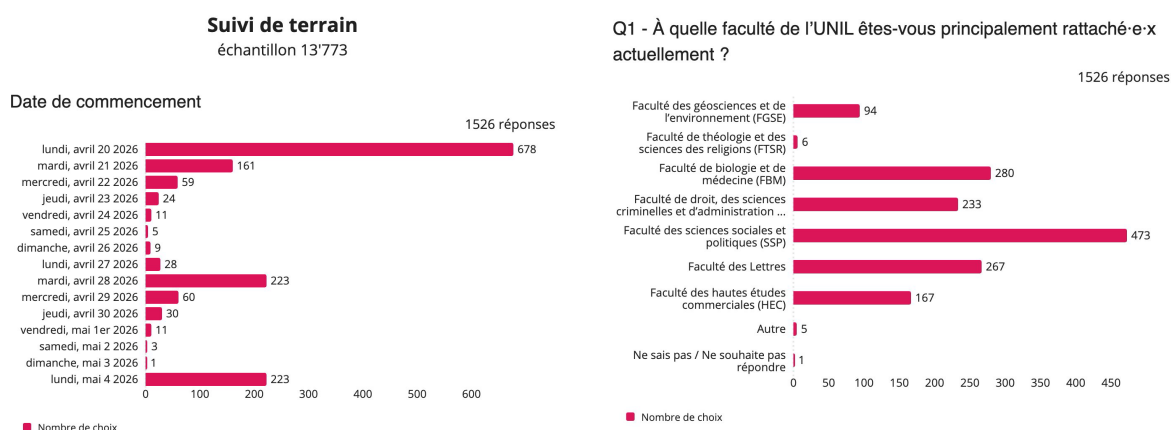
Le point est reporté, car les discussions qui devaient se dérouler à ce sujet au Conseil de l'Unil ont été reportées.

Annie Rosa Ruffieux (déléguée tirée au sort) demande un retour par mail à ce sujet. Le Bureau s'engage à le faire.

7. FORS

Myriam Schneider (SG) rappelle que l'enquête « [réalité étudiante](#) » a été lancée le 20 avril 2026. Cette enquête vise à mieux comprendre les conditions de vie, les besoins et les enjeux rencontrés par les étudiant·e·x·s. Elle s'appuie sur une méthodologie structurée, élaborée avec l'appui de FORS, afin de garantir la fiabilité et la pertinence des résultats. L'objectif est de recueillir des données concrètes pour orienter les actions de la FAE et défendre au mieux les intérêts des étudiant·e·x·s. Plusieurs défis accompagnent cette démarche, notamment mobiliser un large taux de participation. La durée de réponse à l'enquête est d'environ 15 minutes. Chaque participant·e·x participera au tirage au sort pour gagner l'un des 5 bons de 100 CHF. On espère que cette incitation va aider à avoir un bon taux de participation des étudiant·e·x·s à cette enquête. **Myriam Schneider (SG)** rappelle que des stands de promotion de l'enquête seront aussi organisés. Elle invite les délégué·e·x·s disponibles à participer à la tenue du stand. Elle présente les premiers résultats de l'enquête. Elle invite les délégué·e·x·s à continuer à parler de l'enquête autour d'eux pour encourager la participation des étudiant·e·x·s.

Myriam Schneider (SG) présente les premiers chiffres de l'enquête, et invite les facultés avec un faible taux de réponse à faire la promotion de cette dernière auprès de leur population.



8. Modification du règlement de l'AD

Casey Schumacher (Bureau FAE) explique que les dispositions réglementaires relatives aux modalités des votes des Assemblées des délégué·e·x·s de la FAE sont actuellement lacunaires. Le Bureau exécutif propose dès lors une révision de l'article concerné afin de le clarifier. Il présente les modifications proposées.

Casey Schumacher (Bureau FAE) explique que les modifications proposées poursuivent plusieurs objectifs. Elles visent à assurer la pérennité du fonctionnement démocratique de la FAE en encadrant davantage les procédures de vote afin de garantir une continuité malgré le renouvellement des comités. Elles ont également pour but de renforcer les droits des délégué·e·x·s, notamment en leur permettant d'exiger un vote à bulletin secret et en précisant le rôle de la Commission de contrôle. La révision entend aussi protéger la liberté de vote et d'expression en consacrant le vote à main levée comme procédure ordinaire, en rendant le vote à bulletin secret obligatoire dans certaines situations et en délimitant l'usage des enregistrements réalisés pour le procès-verbal. Enfin, elle vise à renforcer la transparence des résultats des votes, à affirmer l'importance symbolique de l'Assemblée des délégué·e·x·s comme principal organe décisionnel de la FAE et à garantir la légitimité des décisions grâce à un processus de votation clair et défini.

Article 10 du règlement de l'AD

Les modifications proposées sont écrites en vert.

Section 1 Assemblée des délégué·e·x·s

¹ Pour être adopté, un objet doit obtenir la majorité absolue des voix.

² En cas de plusieurs objets concurrents, le vote se fait de la façon suivante :

- a) Les deux objets ayant obtenu le plus de voix passent au deuxième tour.
- b) L'objet ayant obtenu le plus de voix au deuxième tour passe au troisième tour.

³ Le vote à main levée constitue la modalité ordinaire de vote. Il s'applique à l'ensemble des objets soumis au vote, sauf disposition contraire prévue au présent Règlement.

⁴ Le vote par opposition, par lequel une proposition est réputée adoptée en l'absence d'objection exprimée par main levée, n'est admis que pour les objets suivants :

- a) l'élection ou la désignation des scrutateur·rice·x·s ;
- b) l'adoption de l'ordre du jour ;
- c) l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- d) l'autorisation de procéder à un enregistrement sonore de l'AD ;
- e) l'élection à une commission lorsqu'il y a autant de candidat·e·x·s que de places à pourvoir ;
- f) tout objet ne donnant pas lieu à débat, entendu comme toute manifestation d'avis et réflexions divergentes au sein de l'assemblée, et pour lequel le vote par opposition est uniquement motivé par un motif de célérité du déroulement de l'AD ;
- g) la clôture de l'assemblée.

⁵ L'enregistrement visé à l'alinéa 4 est détruit dès validation du procès-verbal par l'organe compétent. Il ne peut être utilisé à d'autres fins que la rédaction dudit procès-verbal.

⁶ Sous réserve de l'alinéa 4, le vote à bulletin secret est obligatoire pour les élections de personnes et pour toute décision portant sur un individu nommément désigné. Il peut en outre être demandé par un tiers des délégué·e·x·s présent·e·x·s, ou être actionné par le Bureau, pour tout autre objet.

⁷ Sous réserve des élections de personnes, le résultat de chaque vote à main levée et à bulletin secret est inscrit au procès-verbal, avec indication du nombre de voix pour, contre et des abstentions.

➔ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous les modifications de l'article 10 du règlement de l'AD proposé par le Bureau ?**

32 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstentions

L'AD accepte les modifications de l'article 10 du règlement de l'AD proposées par le Bureau exécutif de la FAE.

9. Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) »

Maxime Oswald (coprésident) explique que [l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! \(initiative pour la durabilité\) »](#) est portée par l'UDC. Tout comme l'UNES, le Bureau exécutif de la FAE s'oppose à cette initiative qui prévoit de limiter la croissance démographique de la Suisse. En cas d'acceptation, des mesures devraient être prises par le Conseil fédéral et le Parlement lorsque la population atteindrait 9,5 millions d'habitant·e·x·s, ce qui pourrait intervenir d'ici 4 à 5 ans selon les estimations de l'OFS. Ces mesures pourraient notamment restreindre le regroupement familial des citoyen·ne·x·s de l'UE, avec un risque de remise en cause de l'accord sur la libre circulation des personnes et, à terme, des accords bilatéraux avec l'UE.

Pour la communauté universitaire, les conséquences pourraient être importantes. Une remise en cause des accords bilatéraux compromettrait notamment la participation de la Suisse à Erasmus+, rendant les échanges et la mobilité internationale des étudiant·e·x·s plus difficiles. L'initiative pourrait également fragiliser la participation de la Suisse à Horizon Europe, principal programme européen de recherche, ainsi qu'à d'autres programmes européens. Les jeunes chercheur·euse·x·s et les étudiant·e·x·s en début de parcours académique seraient particulièrement touché·e·x·s par cet isolement. La FAE considère ainsi que l'initiative représente un risque important pour l'attractivité de la Suisse en matière de formation, de recherche et d'innovation.

Ainsi, le bureau exécutif estime que les conséquences potentielles de l'initiative dépassent largement la seule question démographique et pourraient directement affecter les conditions d'études, la mobilité et les possibilités de recherche.

Maxime Oswald (coprésident) explique qu'en mettant ce point à l'ordre du jour, la FAE cherche à obtenir un mandat de l'AD pour faire campagne contre cette initiative aux côtés de l'UNES. Cela voudrait dire produire des communiqués de presse et autres communications dans lesquelles la FAE pourrait s'opposer formellement à cette initiative qui sera votée le 14 juin 2026.

Elle appelle ainsi les délégué·e·x·s à soutenir une position claire contre l'initiative et à encourager la communauté universitaire à se mobiliser en vue de la votation du 14 juin.

Matis Witindi (délégué tiré au sort) demande plus de précisions sur ce que la FAE ferait si l'AD accepte que la Fédération se positionne contre l'initiative. Est-ce qu'il serait question de demander à la Direction de se positionner sur cette thématique ? Est-ce que ce serait uniquement la FAE qui prendrait position ? **Maxime Oswald (coprésident)** explique que le mandat de l'AD nous permettrait de prendre position. Cela pourrait également nous donner la possibilité de discuter avec la Direction de cette thématique.

➔ **Maxime Oswald (coprésident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous que la FAE mène une campagne contre l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) » qui sera votée le 14 juin 2026 ?**

32 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention

L'assemblée des délégué·e·x·s donne au Bureau exécutif un mandat pour prendre position contre l'initiative.

10. Implication de la FAE pour la Pride

Maxime Oswald (coprésident) explique que le Bureau exécutif souhaite connaître la position de l'Assemblée des délégué·e·x·s quant à une participation de la FAE à la Pride, que ce soit pour la production de flyers ou une participation plus active, le 26 et 27 juin 2026.

Dimitri Hausammann (délégué tiré au sort) demande les raisons d'une telle participation. **Maxime Oswald (coprésident)** répond que celle-ci s'inscrit dans les valeurs défendues par la FAE et relève également d'un rôle de représentation de la faïtière auprès de la communauté universitaire.

➔ **Maxime Oswald (coprésident)** soumet le vote suivant : **Acceptez-vous que la FAE participe à la Pride 2026 ?**

30 délégué·e·x·s pour ², 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention

La FAE pourra participer à la Pride 2026.

11. Communiqué de la Grève Féministe UNIL-EPFL

Annie Rosa Ruffieux (déléguee tirée au sort – représentante du collectif Grève Féministe UNIL-EPFL) explique que le collectif travaille actuellement à la rédaction d'un communiqué en vue de la grève féministe du 14 juin 2027. Ce communiqué, qui sera adressé à la Direction de l'Unil, présentera les principales revendications du collectif pour cette mobilisation. Le collectif souhaite que la FAE figure parmi les premiers signataires du texte.

Annie Rosa précise que le communiqué est encore à l'état de brouillon et que la récolte de signatures n'a pas encore commencé. Toutefois, la présente Assemblée des délégué·e·x·s étant la dernière du semestre, le collectif a souhaité présenter dès à présent sa démarche. L'objectif est

ensuite de recueillir les signatures des syndicats actifs sur le campus, des associations représentatives, d'autres associations universitaires ainsi que de plusieurs enseignant·e·x·s.

Annie Rosa explique également que le thème central de la grève féministe de 2027 sera le travail de care. Selon le collectif, les personnes les plus directement concernées sont notamment les employé·e·x·s des cafétérias et du nettoyage, davantage que les enseignant·e·x·s ou les étudiant·e·x·s. Or, une partie de ces salarié·e·x·s étant employé·e·x·s par des entreprises privées, il est difficile d'envisager une mobilisation syndicale importante dans ces secteurs d'ici l'année prochaine. C'est pourquoi le collectif formule deux revendications principales : la fermeture de l'Université le 14 juin 2027, afin de permettre à toutes les personnes concernées de participer à la grève, et la garantie qu'aucune perte de salaire ne soit subie, y compris pour les salarié·e·x·s externalisé·e·x·s qui ne bénéficient pas des mêmes droits que le personnel de l'Unil.

Matis Witindi (délégué tiré au sort) pense que c'est une très bonne chose de soutenir cette initiative, elle défend des valeurs importantes et des personnes souvent invisibilisées. Il indique qu'Unipoly va soutenir cette lettre, et encourage la FAE à le faire.

Anaïs Meury (AEL) fait un commentaire sur la forme du communiqué. Elle demande si "UNIL" devait toujours être écrit en majuscule ou devrait être écrit "Unil". **Annie Rosa Ruffieux (déléguée tirée au sort – représentante du collectif Grève Féministe UNIL-EPFL)** explique que tous les éléments de forme seront encore revus, elle demande surtout aux délégué·e·x·s de se pencher sur le fond de la lettre.

➔ **Maxime Oswald (copräsident)** propose le vote suivant : **Acceptez-vous que la FAE signe le communiqué proposé par le collectif Grève Féministe UNIL-EPFL et en fasse la promotion sur son site et ses réseaux, sous réserve de modifications sur la forme.**

29 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 3 abstentions

La FAE est signataire du communiqué du collectif Grève Féministe UNIL-EPFL, elle pourra en faire la promotion sur son site et ses réseaux.

12. Divers

Maxime Oswald (copräsident) annonce que cette AD est la dernière de **Logann Calderara (AEDL)**, le Bureau de la FAE le remercie pour son implication à l'AD ces dernières années.

Casey Schumacher (Bureau FAE) rappelle que c'est la fin du mandat d'**Enea Bordoli (responsable juridique de la CARE)**, et le remercie pour son engagement. Il remercie également l'AEDL et son service juridique pour la collaboration avec la FAE.

|||||

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Isabelle Birkhäuser (coprésidente), **Maxime Oswald** (coprésident), **Aline Heusch**, **Casey Schumacher**, **Clarissa Aguilar**, **Florent Cook**, **Hugo Ortet**, **Mira Gupta**, **Nur Sentissi**

Secrétaire générale : **Myriam Schneider** (PV)

Secrétaire comptable : **Fatma Bouaouaja**

Responsable communication : **Chiara Gallé**

Liste des présences :

Délégué·e·x·s des associations			
Prénom	Nom	Faculté	Association
Natasha	Greppin	FDCA – IDHEAP	AEAP
Logan	Calderara	FDCA – Droit	AEDL
Ines	Valencia	FDCA – Droit	AEDL
Joakeem	Bornand	Géosciences	AEGE
Luz	Mollia	Géosciences	AEGE
Anaïs	Meury	Lettres	AEL
Hannah	Maxwell	Lettres	AEL
Niko	Goldmann	Lettres	AEL
Tim	Baud	Lettres	AEL
Hélène	Giger	FBM-Biologie	AEML
Inès	Pillet-Will	FBM-Biologie	AEML
Yvonne	Mangiori	FBM-Biologie	AEML
Aloys	Froidevaux	FDCA – Crim.	AESC³
Bartholomé	Chalé	SSP	AESSP
Nicolas	Dufayt	SSP	AESSP
Rémi	Muyldermans	SSP	AESSP
Yasmine	Tounsi	SSP	AESSP
Tamara	Faller	SSP	AESSP
Kimia	Huguenin-Dumittan	FTSR	AETSR
Martin	Hayoz	FTSR	AETSR
Jennifer	Kaiser	FBM-Biologie	LAB
Myriam	Benazzouz	FBM-Biologie	LAB

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort		
Prénom	Nom	Faculté
Annie Rosa	Ruffieux	Lettres
Christel	Abgottspon	SSP
Dimitri	Hausammann	Lettres
Dylan	Asseo	SSP
Eliot	Fukami	Lettres
Ludivine	Brossard	SSP
Matis	Witindi	SSP
Ninon	Giraud	SSP
Sarah	Nour	Lettres
Sirine	Plata	SSP

³ Vote délégué à Logann Calderara

Mon nouvel événement

Quelle est votre appréciation

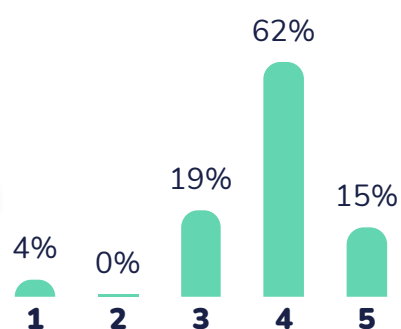


1. générale de l'AD sur une échelle de 1 à 5 ?

26 répondants

1

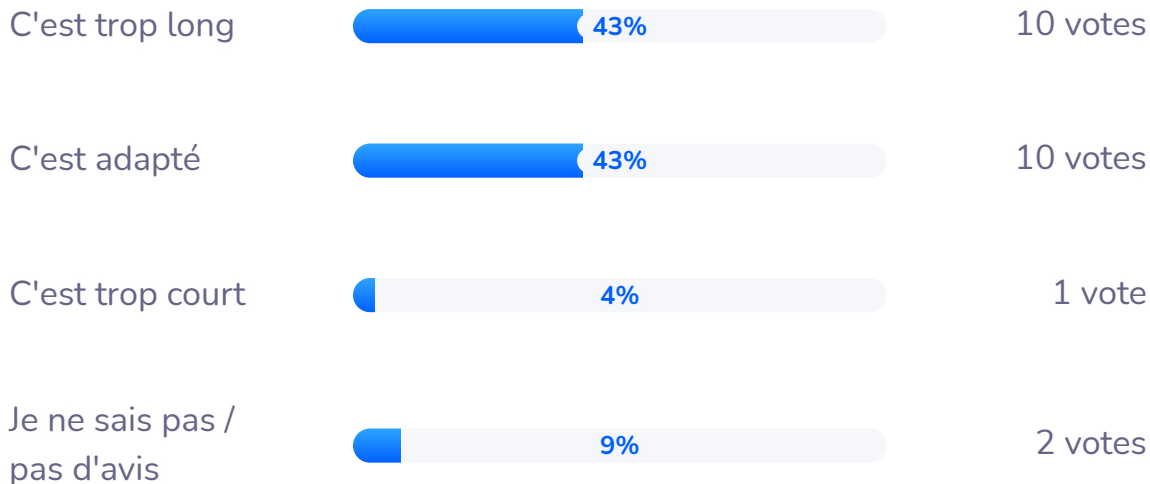
3.8





2. Que pensez-vous de la durée des AD ?

23 répondants



3. Que pensez-vous de la gestion du temps pendant les AD ?

23 répondants

c'est important qu'on prenne le temps pour les débats (comme c'est généralement le cas déjà)

les points sont bien abordés et explicités, ce qui est nécessaire et important à continuer

Le temps de parole doit être adapter à 5 min max

vous pouvez pas faire grand chose

Joli fond d'écran

Souvent très bien, parfois les discussions sont un peu trop longues, mais c'est souvent nécessaire d'en discuter plus longuement

pause pipi plus souvent

pour la taille des odj c'est raisonnable

bien cela dépend du nombre de points

Mérite synthèse

Ce serait de chouette de couper le débat quand il tourne en rond

je trouverais ça chouette d'avoir à l'avance une heure de pause et quand c'est trop long c'est trop long et ça arrive

C'est top

Évitez que les mêmes points de vues tournent en rond pendant 10-15 minutes

Mmmmh pas mal

pourrait être plus optimisée

C'est ok 🙌

Je pense que c'est dur de faire plus court avec beaucoup de points.

Raisnable

RAS

oui

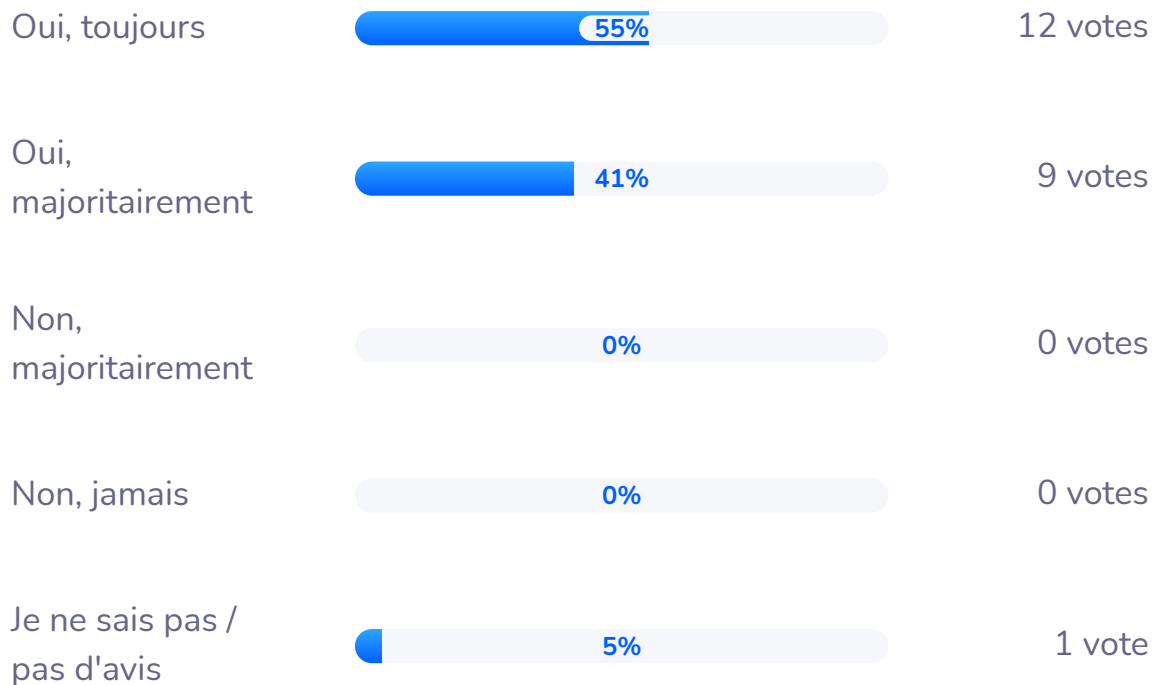
Parfaite

Pied



4. Les ordres de jour étaient-ils clairs ?

22 répondants

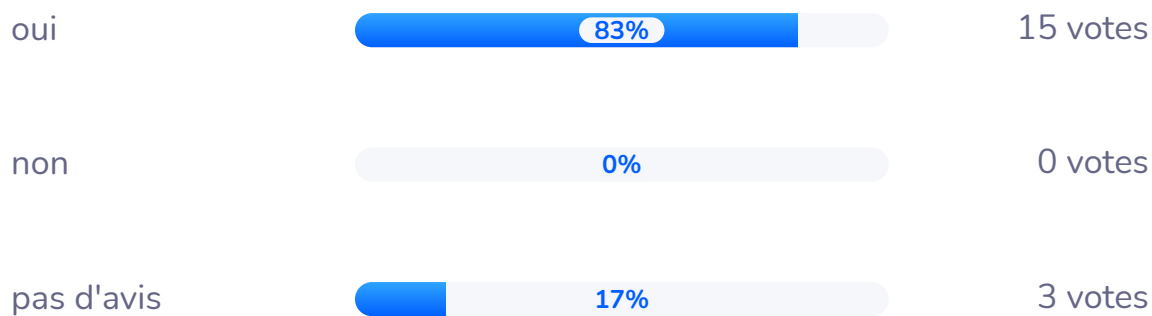




Les supports et documents en

5. ligne étaient-ils utiles à la préparation de l'AD ?

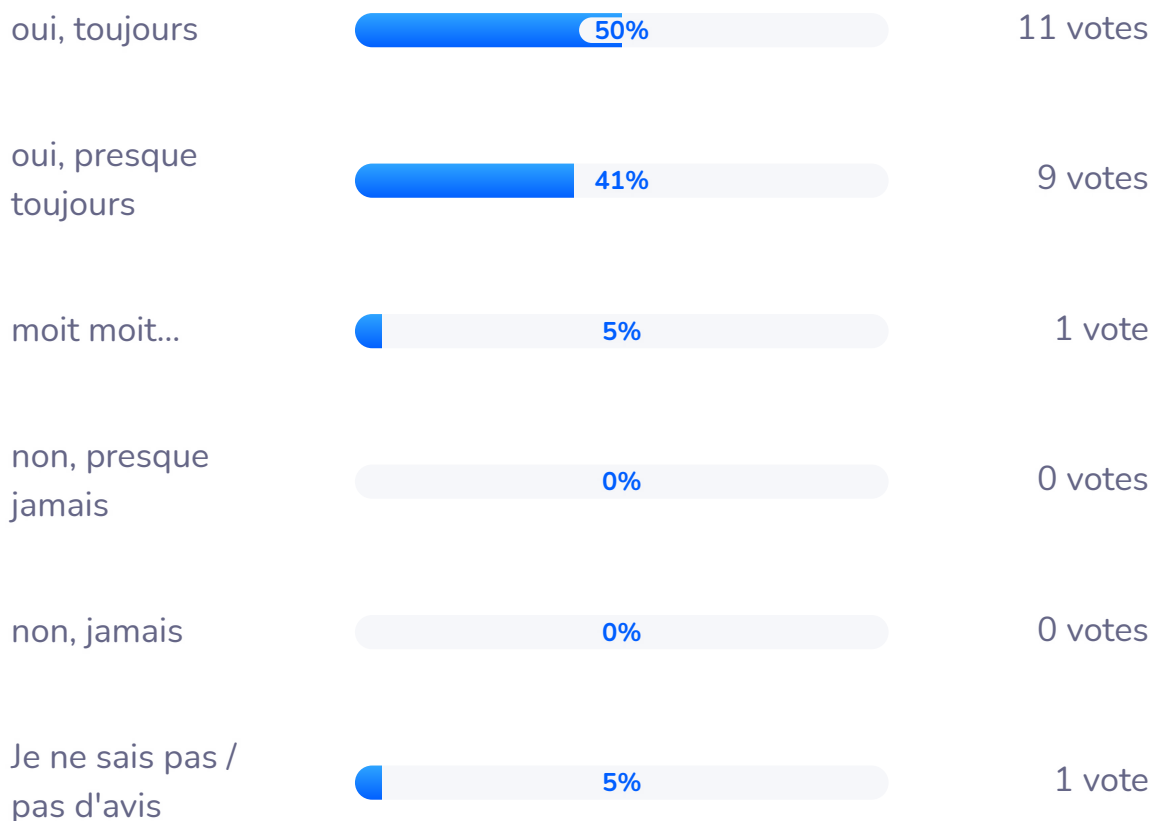
18 répondants





Les objets présentés lors de 6. l'AD étaient-ils suffisamment bien expliqués ?

22 répondants



A-t-il des sujets que vous



7. aimeriez voir abordés dans le futur ?

5 répondants

Est-ce qu'il serait pertinent de faire une récolte 1x/an ou 1x/semestre des "enjeux actuels" au sein des facultés/conseils de facultés, de la part des assoc représentatives ? --> ça permettrait un petit insight sur la réalité des autres facs

Pied et unilive

unilive

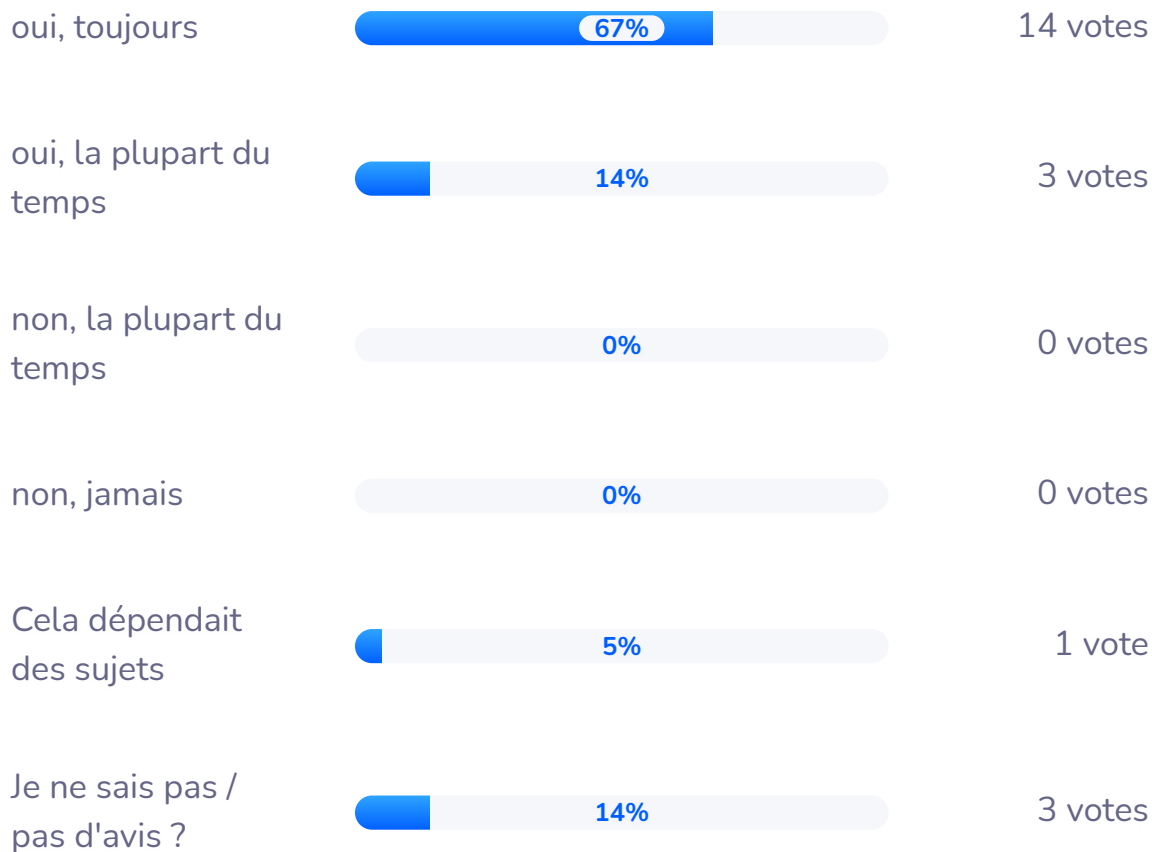
la computation des sièges

oui



8. Vous êtes-vous senti.e.x.s libres de vous exprimer ?

21 répondants





Qu'est-ce qui pourrait

9. augmenter la participation des membre.x.s ?

5 répondants

Changer des fois les dates ou les horaires ?

passer vous présenter en assoc représentatives, et présenter ce que vous faites

Je trouve que le système de suppléance + les croques-monsieurs à la fin sont une bonne chose qui augmente la participation.

Je sais pas, je trouve l'apéro c'est déjà une bonne motiv

Des AD plus courtes

Les commissions thématiques, vous étiez-elles suffisamment



10. bien présentées ? Savez-vous comment vous y engagez et quel en est l'intérêt ?

18 répondants

oui, je sais tout



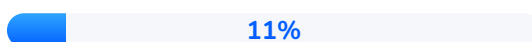
5 votes

oui, plus ou
moins



6 votes

non, j'aimerais
que la FAE
m'explique cela
mieux



2 votes

la FAE a expliqué,
mais j'ai pas
écouté



1 vote

Je n'ai jamais
entendu parler
des commissions



4 votes

Quels éléments de l'AD



11. devraient-ils absolument rester en place ?

0 répondant

pas de réponse à cette question

Avez-vous des suggestions



12. concrètes pour améliorer l'AD ?

2 répondants

Garder les votes par opposition active

apéros



13. Avez-vous des remarques finales ?

5 répondants

il est important de bien continuer à créer les espaces de débats

Gros love

Vous êtes super !

merci pour toute l'orga et le travail que vous faites <333

Je vous aime